

5. Contenu et forme de l'enseignement

- Cours avancé de basse continue.
- Étude, analyse et fluidité de lecture de la basse chiffrée.
- Révision des règles de contrepoint et de conduite des voix.
- Pratiques d'exécution.
- Mise en situation pratique.
- Étude et préparation des œuvres vocales et/ou instrumentales avec basse continue.
- Répétition et exécution des œuvres étudiées avec soliste(s) ou ensemble.

6. Modalités d'évaluation et de validation

Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.

TYPE DE VALIDATION

Examen noté

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

Prestation artistique

Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne :

Contenu de l'examen (si pertinent) :

examen pratique de 30 minutes

COMPOSITION DU JURY

Expert-e externe

Professeur-e-s concerné-e-s avec voix consultative

Représentant-e de la direction (présidence)

Remarque(s) :

7. Modalités de remédiation et de répétition

Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3,5 et 3,9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.

8. Remarques

9. Bibliographie

10. Enseignant-e-s

Maria Christina CLEARY (harpe)
Monika PUSTILNIK (luth)
Paul GOUSSOT (clavecin)

11. Validation du descriptif

Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM